COMMUNE DE SIVIRIEZ

Communiqué de presse

Projet de nouvelle école à Siviriez : Le Conseil communal prend acte du référendum

Le 21 avril dernier, le Conseil général de Siviriez a voté un crédit de CHF 20'650'000.00 pour la construction d'une nouvelle école sur l'ancien terrain de foot de Siviriez. Cette demande de crédit a fait l'objet d'un référendum, qui a récolté 330 signatures valables. Le Conseil communal de Siviriez a pris acte du dépôt de ce dernier. La date de la votation sera fixée ultérieurement.

Le Conseil communal a entendu que la population souhaite s'exprimer sur cet investissement important pour l'avenir de notre Commune. Dans une démocratie vivante comme la nôtre, il est essentiel que chacune et chacun puisse faire entendre sa voix. Le Conseil communal se réjouit que le débat puisse désormais se poursuivre dans le cadre prévu par nos institutions.

Le projet de nouvelle école répond à des besoins concrets et bien réels. Depuis plusieurs années, notre Commune connaît une évolution démographique soutenue. Cette croissance entraîne une augmentation du nombre d'élèves et des besoins en infrastructures scolaires.

Par ailleurs, les bâtiments actuels sont vieillissants et ne répondent plus pleinement aux exigences pédagogiques et techniques d'aujourd'hui. Les capacités disponibles arrivent à saturation et la place manque déjà pour accueillir de nouvelles salles de classe adaptées aux besoins futurs. Le Conseil communal a examiné les différentes options possibles afin de répondre aux défis actuels et futurs liés aux infrastructures scolaires. Au regard des constats, son choix s'est porté sur la construction d'un nouveau bâtiment scolaire plutôt que sur une rénovation complète des structures existantes. La mise en conformité des bâtiments actuels, avec les normes en vigueur, impliquerait une augmentation notable des surfaces par classe. Dans leur configuration actuelle, une telle adaptation conduirait inévitablement à une diminution du nombre total de salles de classe disponibles.

Le Conseil communal est conscient que ce projet représente un investissement important. Toutefois, un refus du projet engendrerait également des coûts significatifs. Des solutions provisoires devraient être mises en place rapidement, avec des dépenses importantes sans apporter de réponses durables aux besoins de la Commune.

Reporter les décisions aujourd'hui pourrait conduire à des charges encore plus élevées dans les années à venir en raison de l'évolution des prix de la construction et des adaptations nécessaires. Le projet actuel permettra d'optimiser certains coûts grâce à une planification globale et cohérente des infrastructures.

Au-delà des aspects financiers, cette école est un investissement pour l'avenir de nos enfants. Des infrastructures modernes et adaptées favorisent leur bien-être et leurs apprentissages, les méthodes d'enseignements actuelles, ainsi que l'attractivité de notre Commune pour les familles et les enseignants.

Le Conseil communal poursuivra son travail d'information auprès de la population dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de transparence. Parce qu'investir dans l'école, c'est investir dans l'avenir de Siviriez.

« Une école pour aujourd'hui, un avenir pour demain. »

Personnes de contact
Séverine Keller, Conseillère communale en charge des écoles, 079 519 82 04, severine.keller@siviriez.ch
Alexandre Bourqui, Syndic, en charge des finances, 078 808 60 96, alexandre.bourqui@siviriez.ch